

Lyon, le 2 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privatisation des aéroports de Lyon – Déclaration des actionnaires locaux

Afin de finaliser la phase de concertation engagée depuis début février entre l'État et les actionnaires locaux de la société des Aéroports de Lyon, Emmanuel Imberton, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon, Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, ont rencontré aujourd'hui Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, accompagné notamment par Martin Vial, Directeur de l'Agence des Participations de l'État. Toutes les parties étaient à l'écoute et la réunion s'est avérée constructive. L'appel d'offre devrait être lancé prochainement.

Au cours de cette rencontre, les actionnaires locaux ont rappelé au Ministre de l'Économie leur conviction que **la privatisation de la société des Aéroports de Lyon doit constituer un levier pour accélérer le développement de la connectivité européenne et internationale de la plateforme de Lyon-St Exupéry**, aujourd'hui en deçà du poids et de la dynamique économique de la grande Région Auvergne Rhône-Alpes.

Ils ont également précisé que cette privatisation ne devait en aucun cas :

- se traduire par une nouvelle mise sous tutelle des Aéroports de Lyon vis-à-vis d'un hub européen, à l'image de la situation actuelle vis-à-vis de Roissy ;
- conduire à la prise en main des Aéroports de Lyon par un actionnaire majoritaire intéressé avant tout par la spéculation foncière et immobilière plutôt que par le développement aérien.

Les principaux amendements présentés par les actionnaires publics locaux au projet de cahier des charges portaient sur :

- le renforcement des exigences en termes d'expérience de gestion aéroportuaire pour la sélection des candidats éligibles à la reprise des parts de l'Etat ;
- les nécessaires précisions à apporter quant aux modalités de leurs associations aux différentes phases de la procédure d'appel d'offres ;
- la meilleure prise en compte des stratégies et projets de développement du territoire dans les critères de sélection des candidats
- la nécessaire maîtrise des impacts des nuisances environnementales ;
- l'allongement de la durée obligatoire de conservation des parts de la société pour atteindre a minima 7 ans ;
- en matière de gouvernance : le renforcement du poids des actionnaires minoritaires dans le conseil de surveillance et la mise en place d'un comité de suivi des engagements et des investissements, afin de pouvoir peser de manière claire sur les décisions du futur actionnaire majoritaire.

Enfin, les actionnaires locaux ont rappelé également au Ministre qu'il était impératif pour eux que Emirates obtienne les 2 vols hebdomadaires réclamés depuis l'ouverture de la ligne Lyon-Dubaï en 2012, et ce avant la fin du processus de privatisation. Sur ce point, ils ont notamment rappelé combien la situation de Lyon était spécifique du fait de la proximité de l'aéroport de Genève, premier concurrent de Lyon-St Exupéry.

Ils ont sur ce point reçu un soutien appuyé du Ministre pour que ces ouvertures de lignes puissent aboutir dans les meilleurs délais, ce qui constitue une excellente nouvelle pour notre aéroport.